

2020
2022



*Ensemble pour les familles et les aînés
de la Côte-de-Beaupré*



*Politique
de la famille et
des aînés*



Mot du maire	3
Mot de la responsable des questions familiales et aînés de la municipalité	4
Comité de travail de la Politique de la famille et des aînés	5
Pourquoi une politique de la famille et des aînés?	6
Portrait de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	7
Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés	10
Consultations auprès des familles et des aînés	12
Consultations auprès des adolescents	13
Principes directeurs et valeurs de la Politique famille et des aînés	15
Définitions de la famille et des aînés	17
Les axes d'intervention et le plan d'action de la politique	19
Le Plan d'action de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré sous forme de tableaux	20
Conclusion	46
Lexique	46



Au courant de la dernière année, la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a mandaté un comité de travail pour l’élaboration d’une politique familiale et des aînés. Des consultations citoyennes ont eu lieu et beaucoup de belles idées ont été identifiées pour créer un plan d’action triennal.

L’objectif derrière cette démarche est d’améliorer la qualité de vie de nos citoyens et d’accroître leur sentiment d’appartenance à leur milieu. Le défi maintenant est de réaliser ses projets avec la réalité budgétaire que nous avons.

Je tiens à remercier Mme Amélie Fortin, conseillère municipale responsable du dossier, Mme Martine Hovington, directrice des loisirs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche qui va certainement s’avérer très positive pour l’avenir de nos résidents.

Jacques Bouchard
Maire Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré

Mot de la Responsable des questions relatives

aux familles et aux aînés de Sainte-Anne-de-Beaupré

C'est avec plaisir et une grande fierté que j'ai accepté, en début de mandat, d'être nommé à titre de responsable de la politique familiale et des aînés de notre belle Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

La participation, la sécurité, la santé, les loisirs, le milieu de vie sont quelques-uns des points du plan d'action que nous avons travaillé, et ce, autant pour nos familles que pour nos aînés.

Cette démarche est un travail d'équipe qui nous permet de nous rapprocher et d'écouter nos citoyens. J'en profite pour remercier notre directrice des loisirs ainsi que notre comité pour tout le temps donné à écouter, discuter et rêver à une politique familiale et des aînés représentative de notre Ville.

Merci et maintenant AGISSONS!!!



Amélie Fortin
Conseillère municipale Responsable Famille-Aînés
Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré



Présentation du comité de travail de la Politique de la famille et des aînés

Le comité était composé d'au moins un membre du conseil, de parents, d'aînés actifs, de responsables des loisirs et de différents citoyens engagés du milieu. Ils ont été chargés de dresser un diagnostic des besoins des familles et des aînés, puis de proposer un plan d'action municipal.

Comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés

Isabelle Racine
Ginette Jean
Martine Hovington
Annie-Claude Asselin
Amélie Fortin, **conseillère municipale**
François-Marie Héraud

Absents sur la photo :
Jonathan Bergeron-Martin
Huguette Chevalier



Les travaux ont été soutenus par :

Sylvain Hénault, **formateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF)**
Valérie Chabot, **chargée de projet à la Politique familiale et des aînés, Unité de Loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)**
Benjamin Branget, **consultant indépendant pour ULSCN**
Jean-François Guillot, **directeur général adjoint de la MRC**
Béatrice Pauly, **responsable du greffe et des communications de la MRC**

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services Sociaux.



En partenariat avec :



Pourquoi une politique de la famille et des aînés?

La ville de Sainte-Anne-de-Beaupré souhaite favoriser le mieux-être et la qualité de vie des familles et des aînés de son milieu. Pour cela, elle s'implique dans l'élaboration d'une première Politique de la famille et des aînés (PFA) reconnue par le ministère de la Famille visant également l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Elle le fait conjointement avec la MRC et 5 autres municipalités de la Côte-de-Beaupré. La société québécoise vieillit de manière accélérée. D'ici 2056, on y verra le nombre d'aînés passer de 1,1 million à 2,6 millions. D'ailleurs, voici quelques statistiques pour la période entre 2006 et 2056 :

- La proportion de 65 ans et plus doublera, passant de 14 % à 30 %
- La proportion de 80 ans et plus triplera, passant de 3,6 % à 10,9 %
- La proportion de 95 ans et plus sera multipliée par 10, passant de 0,1 % à 1,2 %

Ce vieillissement de la population aura des répercussions directes sur divers aspects de la gouvernance locale. En réorientant leurs actions et leurs communications pour permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, les municipalités et les MRC contribueront à la vitalité de leurs milieux de vie. Une démarche MADA constitue une façon concrète d'atteindre ces objectifs et il était naturel pour la Ville d'inclure les aînés dans ce processus.

La ville de Sainte-Anne-de-Beaupré mobilise donc les différentes parties prenantes occupant le territoire en mobilisant ses citoyens, ses élus et ses services municipaux, mais également le milieu des affaires ainsi que le milieu communautaire, qui animent et dynamisent le territoire. La ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a le potentiel de contribuer grandement au bien-être des familles et des aînés qui y résident. Il était donc primordial de s'intéresser à leurs besoins, quant aux services et ressources disponibles dans le milieu, afin de mieux répondre à leur demande.

En adhérant à une politique de la famille et des aînés, la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré s'engage à collaborer avec ses partenaires pour offrir un milieu de vie accueillant et stimulant, qui favorise le bien-être et l'épanouissement des familles et des aînés.



Portrait

Située sur la Rive nord du fleuve Saint-Laurent, bordée à l'ouest par la ville de Château-Richer et à l'est par la municipalité de Beaupré, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Québec, la ville Sainte-Anne-de-Beaupré a une superficie de 64,38 km². Elle est traversée d'est en ouest par les routes 138 et 360, liens avec la région de Charlevoix et avec la Côte-Nord.

La ville a connu plusieurs appellations au cours de son établissement : d'abord appelé Petit Cap, puis Sainte-Anne; Sainte-Anne-de-Beaupré est érigée civilement par un édit du Roi le 3 mars 1722. Dès le début de son existence, l'endroit est marqué par une forte activité religieuse qui mènera à la construction d'une basilique dédiée à Sainte-Anne, patronne de tout le Québec, et dirigée depuis 1895 par les Pères Rédemptoristes.

Le développement du territoire est dû, en partie, aux touristes qui viennent de plus en plus nombreux faire leurs dévotions à Sainte Anne au fil des années. L'agriculture et la coupe du bois sont également des moteurs d'expansion. Des villageois s'établissent plus au nord de Sainte-Anne-de-Beaupré pour y exploiter la forêt.

Les pèlerins changent rapidement le paysage du village. Si, au milieu du XIXe siècle, ce sont les bateaux à vapeur qui assurent leur transport jusqu'au village; c'est le chemin de fer (établi en 1889) qui prend tranquillement la relève avec le train de la Bonne Sainte-Anne, puis avec le petit train électrique de Sainte-Anne. Les hôtels se multiplient pendant la première moitié du XXe siècle afin de soutenir cette affluence.

En 1855, le concept de municipalités est créé au Québec, et Sainte-Anne-de-Beaupré n'échappe pas à ce remaniement. Le territoire est divisé en deux conseils de ville : la municipalité de paroisse et la municipalité de village. Celles-ci se réunissent officiellement le 16 janvier 1973 pour former une seule entité, la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Sainte-Anne-de-Beaupré constitue aujourd'hui un pôle international de tourisme grâce à la présence de sa basilique et aux nombreux attraits qui l'entourent. Elle offre aussi aux visiteurs de nombreuses facilités d'accueil. Desservant sa population avec des services de qualité, Sainte-Anne-de-Beaupré s'est imposée comme le centre régional de commerce. Les résidents, autant que les visiteurs, peuvent rapidement combler leurs besoins en visitant les commerçants de la Ville. Voici une ouverture sur une Ville dynamique, une invitation à élever sa famille et à partager avec des gens accueillants.



Population

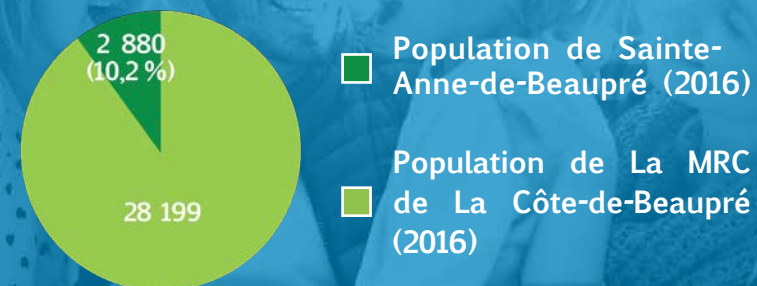
En 2016, La ville de Sainte-Anne-de-Beaupré regroupe 2 880 habitants.

Densité de 46,2 personnes au km².

D'ici 2031, on projette une augmentation de 2,26 % de la population, ce qui est la plus petite variation projetée de la MRC.

L'âge médian est actuellement de 51,3 ans, parmi les plus hauts de la MRC.

On observe un vieillissement de la population depuis 2006. Le niveau de défavorisation matérielle et sociale est considéré comme majoritairement élevé.



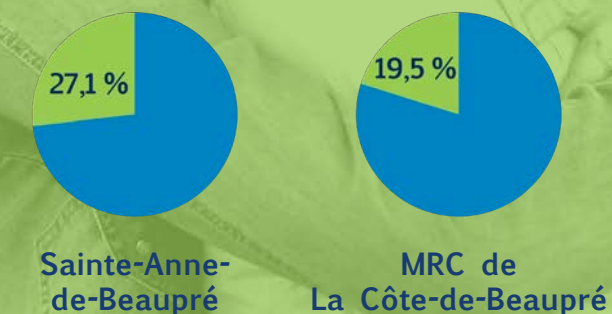
Aînés

Incluant Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré possède la plus grande proportion de 65 ans et plus (27,1 %).

On retrouve les plus hauts taux de population dans les tranches d'âge 50-59 ans (17,4 %) et 60-69 ans (16,7 %).

D'ici 2031, le groupe des 65 ans et plus subira une hausse de 18,59 %.

Population âgée de 65 ans et plus



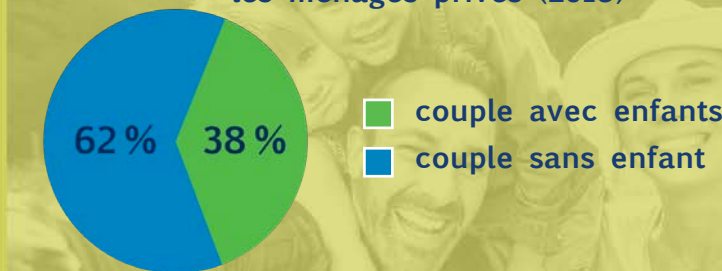
Familles

D'ici 2031, on prévoit une baisse de population de 26,52 % chez les 45-64 ans, une baisse chez les 0-14 ans (17,72 %) et les 25-44 ans (12,39 %).

La taille moyenne des familles de recensement est de 2,6 personnes.

On dénombre 435 couples sans enfant (62 %) et 270 couples avec enfants (38 %). De ce nombre, 135 ont un enfant, 95 en ont deux, et 40 en ont trois.

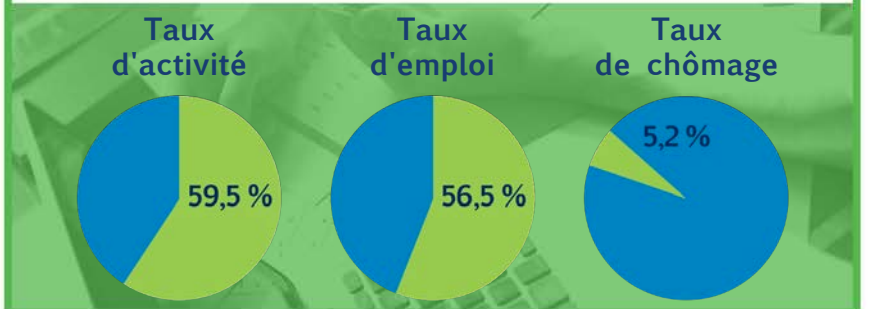
Famille de recensement comptant un couple dans les ménages privés (2016)



Revenu et emploi

Le revenu total médian des ménages de Sainte-Anne-de-Beaupré est de 49 184 \$, ce qui en fait le plus faible de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

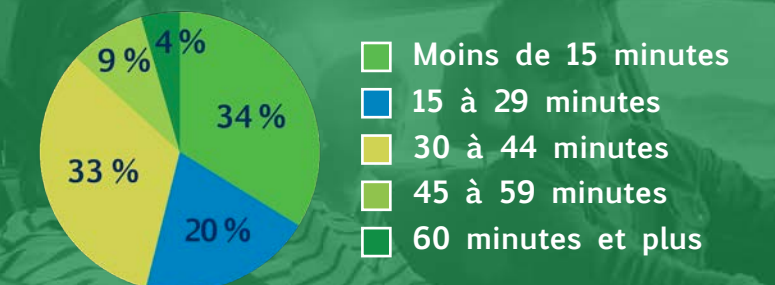
Le taux d'activité est de 59,5 %, soit une hausse de 4 % comparativement à 2006 et le taux d'emploi est de 56,5 %, soit une augmentation de 4,2 % également en comparaison avec 2006. Le taux de chômage est quant à lui de 5,2 %, soit 1,2 % de moins qu'en 2006. Ce taux est supérieur à celui de la MRC (4,7 %) et touche davantage les hommes (5,8 %) que les femmes (3,8 %).



Transport et déplacement

54 % des travailleurs doivent effectuer un trajet de moins de 30 minutes pour se rendre au travail, près du tiers (33 %) doivent, quant à eux, effectuer un trajet d'une durée se situant entre 30 et 44 minutes.

Durée du trajet domicile-lieu de travail (2016)



Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés

Bien que confirmé en mai 2017, ce n'est qu'en mars 2018 que le projet d'élaborer une politique de la famille et des aînés s'est réellement déployé au sein de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de ses municipalités participantes. Cette démarche vise l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés tant au niveau local que régional.

Rappel des principales étapes :

- **Octobre 2017** : Octroi d'un contrat à L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) pour l'élaboration du portrait statistique de la MRC (Rés. #2017-10-220).
- **Décembre 2017** : Octroi d'un contrat à l'ULSCN pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés de la MRC (Rés. #2017-12-308)
- **Avril 2018** :
 - Engagement de la MRC pour l'élaboration d'une Politique de la famille et des aînés d'ici juin 2019 (Rés.#2018-04-60).
 - Nomination de Mme Parise Cormier au titre de Responsable des questions relatives aux familles et aux aînés pour la MRC (Rés. #2018-04-61 et 62).
 - Création d'un comité de pilotage régional de la Politique de la famille et des aînés (Rés. #2018-04-63).
 - Le printemps 2018 fut l'occasion pour la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré de nommer un élu responsable des questions familles et aînés et de désigner un comité de pilotage local. Ce rôle fut confié à Amélie Fortin. Le comité a eu l'occasion de se réunir afin de prendre connaissance du processus et de ses enjeux, mais également de l'amorcer en identifiant notamment les bons coups et certains points à améliorer localement.
- **Octobre 2018** : Demande de prolongation déposée par la MRC auprès du ministère de la Santé et des services sociaux pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés fixée au 31 janvier 2020 (Rés. #2018-10-184).
- **Automne 2018** : Afin d'assurer une fluidité dans cette démarche concertée, les responsables des loisirs des différentes municipalités se sont rencontrés périodiquement, à partir de l'automne 2018, pour planifier le travail à accomplir et échanger sur les différentes pratiques locales.

- **Du 7 novembre au 7 décembre 2018** : Les municipalités et la MRC ont conjointement invité les familles et aînés de leur milieu à compléter le sondage. La période de diffusion s'est prolongée jusqu'au 14 décembre. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication. Une version papier de ces questionnaires était également disponible au bureau de la MRC.

Les principales actions déployées par Sainte-Anne-de-Beaupré afin de promouvoir ses questionnaires sont les suivantes :

- Publication via la page Facebook de la Ville;
- Promotion via le site Internet de la Ville;
- Copies papier disponibles à l'hôtel de ville, à la bibliothèque et au Centre des loisirs Sainte-Anne;
- Copies papier distribuées à la résidence Sainte-Anne, une copie par logement;
- Copies papier à l'Oasis de la Paix (OMH) et une période de présence offerte pour aider les résidents à remplir le questionnaire;
- Courriels envoyés aux listes de bénévoles de la Bibliothèque ainsi qu'à des personnes ciblées.
- **Jusqu'à la mi-avril 2019** : Analyse des données recueillies et rédaction des rapports de consultation. Les différents comités ont ensuite entamé l'étape de réalisation du plan d'action.
- **Été 2019 jusqu'au début de l'automne 2019** : Une version préliminaire des plans d'action des municipalités a été présentée aux conseils municipaux respectifs. La Ville a présenté son véritable plan d'action au conseil des maires au début du mois de décembre.



Consultations auprès des familles et des aînés

Pour des raisons pratiques, un sondage électronique autoadministré a été utilisé pour recueillir des informations propres à chacun des milieux :

- Chaque comité de pilotage a bâti deux questionnaires, l'un à l'attention des familles et l'autre, des aînés.
- Les questionnaires, bien que spécifiques à la clientèle qu'ils visent, trouvent de nombreuses similitudes. En effet, ils possèdent plus de 80 % de questions similaires afin de permettre la comparaison des deux groupes.
- Les questionnaires se composent majoritairement de questions fermées à choix multiples, ainsi que de quelques questions à court développement. Ces dernières, ajoutées à la fin de chacun des thèmes, permettaient aux répondants de préciser leurs réponses, voire de préciser leur pensée.

Les questions du volet régional ont été ajoutées à la fin de chaque questionnaire municipal.

Ces questionnaires abordaient les thèmes suivants :

Volet municipal	Volet régional
Aménagement du territoire	Communication
Transport	Transport
Environnement	Sécurité
Services municipaux et appréciation du milieu de vie	Habitation
Saines habitudes de vie	Vie communautaire, loisir et culture
Sécurité	Aménagements des espaces publics
Loisir, culture et vie communautaire	
Habitation	

Consultations auprès des adolescents

Les adolescents sont les adultes de demain; la MRC a également souhaité les consulter.

Le comité de pilotage régional a décidé, au mois de décembre 2018, d'administrer aux adolescents un court questionnaire à réponses fermées afin de générer des données quantitatives, mais surtout, de procéder ultérieurement à des groupes de discussion qui s'avèreraient sans doute plus efficaces pour questionner les jeunes et connaître leurs préoccupations.

Le questionnaire retenu pour sonder les adolescents a été le même pour tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré. Il se compose de 16 questions fermées à choix multiples. La section «profil des répondants» a volontairement été allégée, le but étant de différencier les provenances des jeunes sans pour autant obtenir d'autres données qui n'influençaient en rien les actions à prendre ultérieurement.

Rappel des principales étapes :

- **Du 5 au 25 février 2019** : Les municipalités et la MRC ont conjointement invité les adolescents de leur milieu à compléter le sondage. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication.
- **Les 21 et 22 février 2019** : Les groupes de discussion ont eu lieu à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne avec la précieuse collaboration de Vicky Grondin, technicienne en loisir aux activités culturelles. Les élèves ont été regroupés selon leur cycle, avec comme idée, de profiter d'une représentation de l'ensemble des municipalités.

Les thèmes abordés dans les groupes de discussion étaient les mêmes que ceux du sondage, en ajoutant cependant le thème de l'environnement.

Le recours aux groupes de discussion a permis d'éviter d'utiliser des questions ouvertes dans le sondage et a favorisé des échanges plus interactifs entre les jeunes pour sonder leurs besoins.

Pour mener à bien le projet visant les adolescents, le comité a pu compter sur la collaboration d'autres ressources dans la création et la révision du questionnaire, notamment Émilie Sirois du CIUSSS, Gabrielle Morin du Carrefour jeunesse-emploi et François Carrier de la MDJ L'Énigme de Beaufort.



Faits saillants relatifs aux adolescents

Communication	Les moyens de communication informatisés ont la cote auprès des jeunes, surtout les pages Facebook (65 %).	Les adolescents aimeraient qu’une plateforme regroupant tout ce qui se passe sur la Côte-de-Beaupré en matière de loisirs et activités voit le jour. Ils s’abonneraient sûrement à une telle page.	
Transport	50 % des adolescents sondés éprouvent un problème de transport lorsqu’ils veulent aller voir des amis.	65 % dépendent bien souvent d’un adulte pour la majorité de leurs déplacements.	
Saines habitudes de vie	Ils se déclarent physiquement actifs; une majorité pratiquant des activités physiques plus intenses plus de 4 heures par semaine.	Seulement 35 % jugent que l’offre qui leur est proposée est suffisante pour leur permettre de bouger.	59 % indiquent ne pas fréquenter les parcs et espaces verts pour bouger.
Activités et loisir	Ils aimeraient que soit développée une offre d’activités mieux adaptée à leur réalité. Ils jugent que les événements organisés dans leur municipalité visent les enfants plus jeunes (choix d’activités offertes) et aimeraient qu’on pense à eux aussi dans une optique de favoriser leur participation.		

Les Politiques de la famille et des aînés du Québec reposent sur un ensemble de principes et de valeurs éclairants qui guident la pratique quotidienne des intervenants municipaux et des partenaires dans leurs décisions et dans les gestes à poser au niveau de l’action concernant les familles et les aînés. Sainte-Anne-de-Beaupré les a considérés lors de la réalisation de son plan d’action et y adhère.

Le réflexe « Familles et aînés », pour s’ouvrir aux réalités de ces groupes. Cela se traduit par l’adhésion de tous les acteurs municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration, et par la réflexion sur l’incidence de l’ensemble des actions auprès des aînés et des familles.

L’accessibilité, un droit légitime qui se décline selon trois dimensions : l’accessibilité financière, l’accessibilité temporelle et l’accessibilité physique. Il s’agit d’assurer l’inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de familles.

La participation citoyenne et l’engagement civique de la famille, incluant les aînés. Ces derniers sont responsables de leur qualité de vie. « Par et pour la famille » devient une source de motivation pour la mobilisation et l’implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre d’actions et dans la maximisation du potentiel des familles et des aînés dans le développement de la communauté.

La concertation et le partenariat par la mise en commun des ressources et de l’expertise du milieu afin de soutenir les familles et leurs membres.

Le potentiel, l’autonomie et les acquis du milieu se manifestent par le respect des compétences de tous les acteurs et la reconnaissance de leurs particularités dans la valorisation de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés.

La communication et l’information permettant de demeurer branché sur les besoins du milieu, en constante évolution. L’accessibilité, la visibilité et la circulation de l’information sont des concepts clés.

L’écoute du milieu pour optimiser l’utilisation des ressources.

La cohérence et l’arrimage entre les politiques, les plans d’action et les autres documents de planification stratégique afin d’agir efficacement en complémentarité.

Les saines habitudes de vie visant l’intégration de mesures afin de promouvoir et développer de meilleures habitudes de vie auprès des familles et des aînés.



Photo : Béatrice Pauly

Valeurs de la Politique de la famille et des aînés

La **solidarité**

L'**équité**

Le **civisme**

L'**accueil**

Le **respect**

La **démocratie**

La solidarité se manifeste par l'interdépendance, impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide entre les membres d'un groupe.

L'équité réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière à ce que chacun des acteurs y trouve sa juste part.

Le civisme est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il se manifeste par l'observation des convenances et des bonnes manières en usage dans un groupe social.

Une communauté accueillante est ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'inclusion.

Le respect fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité. Cette valeur aborde également le respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

La démocratie fait référence à la libre expression et au respect des opinions exprimées.

Définition de la famille

La famille se définit comme un ensemble de personnes unies par des liens multiples et une histoire commune. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation, de transmission des valeurs et des cultures. Comportant une dimension intergénérationnelle, la famille se présente sous différents modèles à l'intérieur desquels ses membres se soutiennent mutuellement à diverses étapes de leur vie, favorisant ainsi leur développement global.



Définition des aînés

Les aînés sont ceux qui ont acquis leur rang et leur rôle social parce qu'ils sont les membres les plus âgés de la société. Souvent associés à la sagesse, parce qu'ils ont l'expérience et les connaissances, ils enrichissent leur milieu par leurs actions et implications. Représentant l'âme de la famille, ils sont témoins du passé et gardiens des valeurs; ils contribuent au tissu social de leur communauté.



Orientations de la Politique de la famille et des aînés

Les orientations de la Politique familiale et des aînés serviront de cadre de références pour les élus, pour les services de la municipalité, les institutions et les organismes lors de la prise de décisions. La municipalité entend ainsi renforcer les acquis et développer la région avec une plus grande considération des besoins des famille et des aînés et de leur apport à la communauté.

Les orientations consistent à :

- Répondre aux besoins des familles et des aînés en arrimant les services disponibles sur le territoire,
- Fournir à son administration et aux partenaires des orientations afin «de penser et d’agir» en fonction des familles et des aînés dans le but de créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement tout en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités,
- Reconnaître les acquis du milieu en soutenant ce qui se fait déjà en faveur des aînés et des familles et valoriser ces actions,
- Favoriser le partage d’information, la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles et les aînés.



Les axes d'intervention et le plan d'action de la politique

Issus des champs d’action préconisés par le ministère de la Famille dans le cadre de l’élaboration d’une PFA et par le Ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la démarche MADA, ces 9 axes d’intervention ont un impact indéniable sur la qualité de vie des familles et des aînés. Les pages qui suivent présentent le plan d'action de la Ville de Sainte-Anne-de Beupré.

Des mesures ont été établies dans chacun de ces axes. Les actions sont classées par champs d’intervention et présentées sous forme de tableaux, incluant les responsables et collaborateurs impliqués dans ladite action, ainsi qu’un budget et un échéancier sur 3 ans. Des constats sont préalablement établis par axe d’intervention, auxquels sont rattachés des objectifs à atteindre.



Les villes ont la responsabilité d’aménager leur territoire. La mise en valeur et la préservation des attraits en présence, tout autant que l’organisation du territoire, contribuent grandement à la qualité du milieu de vie des familles et des aînés; que ce soit par les infrastructures et les bâtiments, les parcs, les sentiers ou les commerces.

Constats	Objectifs	Actions
L’aménagement d’une piste cyclable est la priorité autant chez les familles que chez les aînés	Pouvoir circuler à vélo en sécurité sur notre territoire	Améliorer l’affichage pour indiquer la piste cyclable déjà existante
		Asphalter la piste cyclable déjà existante, conditionnellement à l’obtention de subventions
		Évaluer les besoins en éclairage de la piste cyclable existante
		Étudier la possibilité de créer une nouvelle section de piste cyclable de la rue du Sanctuaire jusqu’au IGA
		Selon les résultats de l’étude, créer la section de piste cyclable de la rue du Sanctuaire jusqu’au IGA, conditionnellement à l’obtention de subventions
L’aménagement de sentiers piétonniers est une priorité importante autant chez les familles que chez les aînés	Pouvoir circuler à pied en sécurité sur notre territoire	Étudier la faisabilité d’ajouter une section piétonnière à la piste cyclable déjà existante
		Aménager des sentiers boisés piétonniers sur le plateau des Marguerites

En général, une accessibilité physique aux installations mentionnées permet aux aînés, aux personnes en situation de handicap et aux familles avec de jeunes enfants de profiter au maximum de leur environnement.

Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
F	A	F+A			
		✓	Jean-François Gauthier	Année #1	500 \$
		✓	Jean-François Gauthier & Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	150 000 \$
		✓	Jean-François Gauthier & Martine Hovington	Année #1	--
		✓	Frédéric Drolet-Gervais & Martine Hovington	Année #2	1 000 \$
		✓	Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	600 000 \$
		✓	Frédéric Drolet-Gervais & Martine Hovington	Année #3	--
		✓	Frédéric Drolet-Gervais, Frédéric Harvey, Jean-François Gauthier & Martine Hovington	Année #3	50 000 \$



Photo : Manon Dumas

Constats	Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
				F	A	F+A			
Les familles et les aînés dénoncent le manque de parcs à Sainte-Anne-de-Beaupré	Augmenter les endroits où l'on peut bouger et socialiser en toute quiétude	Étudier la possibilité de créer un petit parc pour enfants dans le secteur Ouest		✓			Frédéric Drolet-Gervais, Frédéric Harvey, Jean-François Gauthier & Martine Hovington	Année #2	1 000 \$
		Regrouper les modules de jeux pour enfants dans le secteur des balançoires au Centre Ste-Anne		✓			Jean-François Gauthier & Martine Hovington	Année #1	5 000 \$
		Isoler la section des jeux pour enfants et celle de la piscine par un écran visuel au Centre Ste-Anne		✓			Jean-François Gauthier & Martine Hovington	Année #1	5 000 \$
		Ajouter des zones de repos à des endroits stratégiques dans la Ville				✓	Frédéric Drolet-Gervais, Frédéric Harvey, Jean-François Gauthier & Martine Hovington	Année #1	1 000 \$

97 % des familles désirent que la ville priorise l'aménagement des liens pédestres et cyclables.

71 % des aînés le désirent tout autant.

Pour les aînés, l'accessibilité au quai et l'accès au fleuve sont aussi importants que l'aménagement des liens pédestres et cyclables.

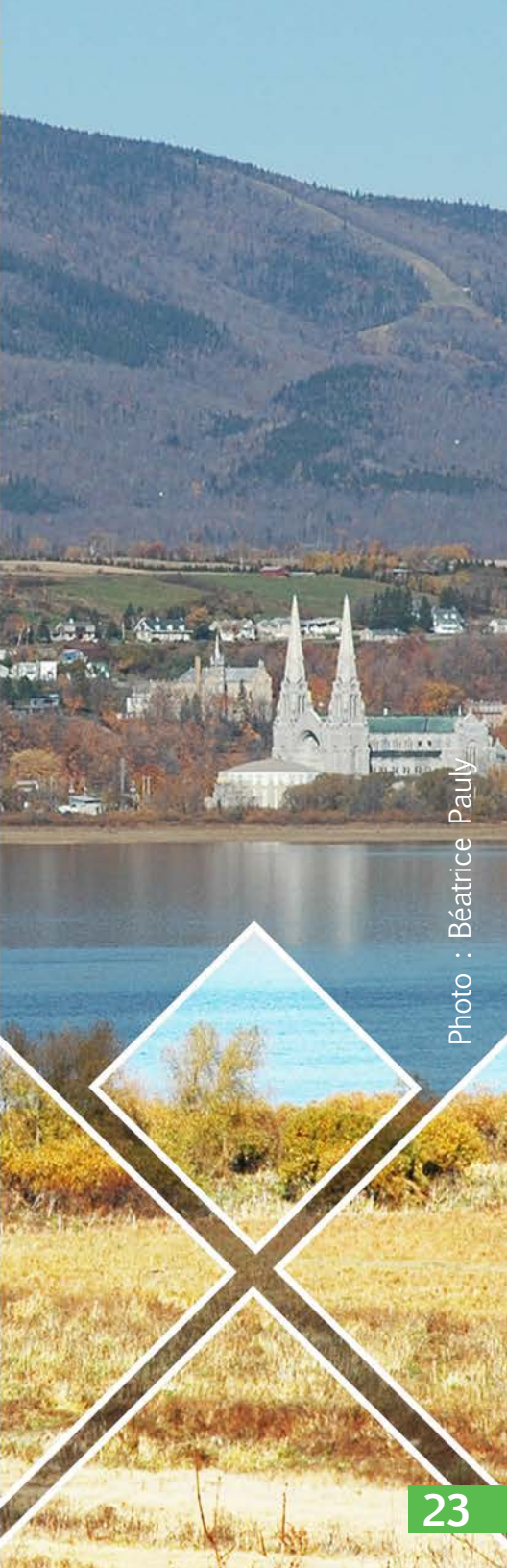


Photo : Béatrice Pauly

L'accès aux services et aux activités sociales ou familiales des aînés et des familles implique de se mouvoir d'un lieu à un autre. Les besoins en mobilité reflètent les besoins de la vie courante que l'on pense à la consommation, aux soins et aux services, au besoin de côtoyer sa famille et amis ou au besoin à se divertir et de s'informer. Des limitations à cette mobilité entraînent des conséquences non désirées tels qu'une sédentarité, un risque d'isolement ou encore des besoins essentiels difficilement comblés.

Constats	Objectifs	Actions
Les automobilistes circulent trop vite sur l'avenue Royale	Pouvoir circuler en sécurité à pied et à vélo sur notre territoire	Acheter un indicateur de vitesse dynamique
		Faire des campagnes de sensibilisation afin de diminuer la vitesse, principalement sur l'avenue Royale
Les trottoirs ne sont pas déneigés assez tôt le matin pour permettre le déplacement à pied pour se rendre à l'école en saison hivernale	Pouvoir circuler à pied l'hiver pour se rendre à l'école en toute sécurité	Regarder la possibilité de réorganiser les horaires de travail pour que le déneigement des trottoirs soit complété plus tôt le matin
Le service de transport collectif PLUMobile ne répond pas assez aux besoins des familles et des aînés	Avoir un horaire plus flexible pour le transport collectif PLUMobile	Faire des recommandations auprès de PLUMobile pour qu'ils ajustent leurs offres de service (événements spéciaux, destinations, horaires, etc.)

La priorité commune quant au transport reste l'aménagement des pistes cyclables pour les deux groupes



De plus, les normes de transport actif et collectif s'inscrivent dans une vision de développement durable d'une municipalité, en favorisant l'activité physique chez les citoyens et en réduisant l'impact écologique sur le milieu.

Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
F	A	F+A			
		✓	Frédéric Drolet-Gervais	Année #1	10 000 \$
		✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #2	500 \$
		✓	Jean-François Gauthier & Frédéric Drolet-Gervais	Année #2	--
		✓	Martine Hovington & Kevin Bureau	Année #1	--

Chez les aînés cependant, la priorité représentant le mieux leurs besoins est le développement du transport en commun.



Lorsqu’il est question de sécurité, deux facteurs s’influencent mutuellement : sécurité publique et sentiment de sécurité ressenti par les citoyens. Malgré la présence d’infrastructures, d’interventions et de services d’urgence permettant d’assurer la sécurité des citoyens, le sentiment de sécurité personnelle contribue à la sécurité globale de l’individu dans son lieu de vie.

Constats	Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
				F	A	F+A			
Les automobilistes ne respectent pas la réglementation dans la zone scolaire	Augmenter la sécurité des enfants en zone scolaire	Faire des demandes à la SQ pour augmenter la fréquence des opérations policières en zone scolaire		✓			Jacques Bouchard	Année #1	--
		Faire des présentations auprès de l’école pour que les enfants puissent passer par la rue Caron pour se rendre dans la cour		✓			Martine Hovington & Amélie Fortin	Année #1	--
Il n’y a pas d’endroit sécuritaire pour se réfugier en cas d’urgence pour les enfants et les aînés dans notre Ville	Augmenter la sécurité des enfants et des aînés sur notre territoire	Promouvoir le programme parents-secours				✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1	--

Les familles se sentent en sécurité aux endroits où elles exercent un certain contrôle,

97 % dans leur résidence.

94 % dans leur automobile.

On ne se sent pas en sécurité lors des déplacements

49 % à pied.

88 % à vélo.

90 % des aînés ont un sentiment de sécurité élevé à l’égard des services d’urgence disponibles, ainsi que dans les divers bâtiments ou structures qu’ils fréquentent (proximité des écoles, leur résidence, etc.).

65 % des aînés affirment craindre pour leur sécurité lors de déplacements en vélo.



Par ses différentes infrastructures et l'étendue des services qu'elle offre (par exemple, le service des communications, les services des incendies, le service des travaux publics, les services des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, etc.); une ville contribue grandement au bien-être des familles et des aînés qui résident sur son territoire.

Conséquemment, il est pertinent de s'intéresser au niveau de satisfaction des usagers à l'égard des infrastructures et des services afin de mieux répondre à la demande citoyenne en développant des services adaptés. La population peut ensuite se prononcer sur son degré d'épanouissement en lien avec ce milieu de vie.

Constats	Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
			F	A	F+A			
L'offre d'activités est adéquate, mais la participation n'est pas au rendez-vous	Augmenter la participation des familles et des aînés aux activités et événements déjà offerts et en créer des nouveaux	Étudier la possibilité d'installer un panneau d'affichage électronique dans la Ville pour faciliter la publicité (coût, lieu idéal, etc.)			✓	Martine Hovington	Année #2	--
		Améliorer le système de communication auprès de nos familles et de nos aînés			✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1	--
		Organiser des soirées de danse country au Camping Sainte-Anne-de-Beaupré		✓		Martine Hovington	Année #1	--
		Organiser des journées gratuites pour les familles aux quilles	✓			Martine Hovington	Année #1	--
		Organiser des conférences sur différents sujets touchants les aînés ou les familles			✓	Martine Hovington	Année #1	2 500 \$

Les familles sont davantage satisfaites

73 % du service des communications

76 % du service des travaux publics

71 %

des aînés sont satisfaits du service des incendies.

69 %

des aînés sont satisfaits du service aux citoyens et de celui de l'urbanisme.



Photo : Béatrice Pauly

Le besoin d'information est essentiel pour les familles et les aînés, et cette information se doit d'être pertinente, lisible, bien diffusée et accessible selon les publics.

Constats	Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
			F	A	F+A			
Difficulté à rejoindre la population pour faire la promotion des messages	Mieux rejoindre les familles et des aînés du territoire pour augmenter la participation aux activités et aux événements	Alimenter davantage la page Facebook			✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	50 \$
		Envoyer un feuillet par la poste pour rappeler les activités et événements offerts à la population			✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	500 \$
		Prendre entente avec l'école Place de l'Éveil afin d'envoyer aux parents par courriel les activités et événements offerts à la population	✓			Martine Hovington	Année #1	--
		Penser à nos aînés lors de la confection de publicité ou d'envoi postal (ex. : caractère plus gros, court message, etc.)		✓		Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
Le travail sur la création du plan d'action de la Politique familiale et des aînés fut colossal	Assurer la pérennité de la démarche et la concrétisation des actions souhaitées	Créer un comité de suivi MADA et PFM			✓	Martine Hovington & Amélie Fortin	Année #1-2-3	50 \$

Chez les deux publics, les feuillets par la poste sont populaires

58 %
Chez les familles

68 %
Chez les aînés

 55 %
Popularité de la page Facebook auprès des familles.
Aucun aîné ne semble la consulter.

Tant la mise en œuvre que le suivi de la Politique de la famille et des aînés doivent s'inscrire dans une démarche planifiée et continue. La rigueur est de mise et représente un gage de succès. Afin de s'assurer des retombées positives et que les efforts investis ne soient pas vains, soulignons la formation d'un comité de suivi, geste essentiel à la pérennité de la démarche.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) préconise de miser sur la continuité au niveau de la composition (par rapport au comité de pilotage), et particulièrement pour le responsable des questions famille et aînés (RQFA) et le porteur administratif. Des rencontres régulières (trois à quatre fois par année) sont suggérées. Ces suivis permettront l'ajustement nécessaire aux nouvelles réalités et la prise de décisions éclairées quant à la poursuite de certaines actions.



Les recherches ont démontré l’importance de bouger quotidiennement pour prévenir les maladies et conserver une bonne santé. Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la santé est définie comme «la capacité physique, psychique et sociale des personnes d’agir dans leur milieu et d’accomplir les rôles qu’elles entendent assumer d’une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie». Elle est définie par plusieurs éléments dont les caractéristiques individuelles (caractéristiques biologiques, génétiques, socioéconomiques, comportements et habitudes...), mais aussi, et il ne faut pas le négliger, les différents services auxquels une population a accès.

Constats	Objectifs	Actions
Plusieurs organismes offrant des services à la population sont méconnus	Faire connaître les services offerts par les différents organismes sur notre territoire	Promouvoir les services offerts par les organismes du milieu (Ressources familiales CDB, Association bénévoles CDB, Libre Espace, etc.)
		Lister les coordonnées des organismes du milieu dans la programmation des loisirs et sur le site Internet de la Ville
Le revenu total des ménages de Sainte-Anne-de-Beaupré est le plus faible de la MRC	Venir en aide aux familles et aux aînés plus démunis	Permettre la tenue de ventes de garage le weekend, sans besoin de permis; et les promouvoir
		Étudier la possibilité d’un projet de récupération des restants de nourriture lors d’événement pour redistribuer aux familles et aux aînés dans le besoin

Ce thème touche également le soutien communautaire et la santé, en passant par le soutien à domicile. Hormis les services sociaux et de santé offerts par le réseau local de services (RLS), des organismes communautaires offrent des services permettant aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible et aux familles de recevoir également du soutien lorsque nécessaire. La Ville souhaite contribuer au rayonnement de ces organismes.

Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
F	A	F+A			
		✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
		✓	Martine Hovington	Année #1-2-3	--
		✓	Martine Hovington	Année #2	--
		✓	Amélie Fortin	Année #1	--



Constats	Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
				F	A	F+A			
Les familles et les aînés dénoncent le manque d’endroit pour bouger ou se divertir dans la Ville	Augmenter les endroits où l’on peut bouger ou se divertir	Promouvoir le bac à jouets communautaire au Centre Ste-Anne		✓			Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
		Renouveler le matériel dans le bac à jouets communautaire		✓			Martine Hovington	Année #1-2-3	250 \$
		Créer une programmation d’activités aquatiques dans le nouveau complexe de piscine intérieure				✓	Martine Hovington, Gilles Carrier & ressource de St-Joachim	Année #3	--
		Installer un coffre à livres à la résidence Sainte-Anne			✓		Martine Hovington	Année #1	--
		Étudier la possibilité d’installer une patinoire 4 saisons				✓	Martine Hovington & Frédéric Drolet-Gervais	Année #2	--
		Selon les résultats de l’étude, créer une patinoire 4 saisons				✓	Martine Hovington & Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	100 000 \$

55 % des familles fréquentent les parcs et les espaces verts de la ville pour la pratique d’activités physiques.

72 % des aînés ne fréquentent pas les parcs et espaces verts pour la pratique d’activités physiques.

Familles
73 %

Aînés
63 %

jugent que la ville n’offre pas assez d’activités diversifiées pour leur permettre de bouger.



Les activités de sport, de loisir et de culture offrent aux citoyens des occasions d’apprendre, d’être actifs, de rencontrer des gens et d’échanger. Elles sont donc au cœur du bien-être individuel et de la vie sociale d’une communauté.

Constats	Objectifs	Actions
La bibliothèque municipale est peu achalandée	Augmenter la popularité de la Bibliothèque municipale	Organiser des activités où l’on accueille des classes de l’école à la Bibliothèque
		Regarder la possibilité d’augmenter les heures d’ouverture à la Bibliothèque
Les gens d’un même quartier ne se côtoient pratiquement pas	Augmenter l’occasion de socialiser avec les personnes de son quartier	Organiser des activités intergénérationnelles
		Promouvoir la Fête des Voisins
		Appuyer les initiatives citoyennes en prêtant des tables, des chaises, etc.
		Fournir les cartons d’invitation pour les organisateurs de fêtes de quartier
Le parc du Centre Ste-Anne n’a pas d’installation sanitaire accessible en soirée ou les fins de semaine	Améliorer l’accessibilité pour les familles et les aînés	Ajouter une table à langer dans les salles de bains du Centre Ste-Anne
		Rendre les salles de bain accessibles les soirs et les fins de semaine sous forme de projet pilote

Elles assurent sa vitalité. Le questionnaire administré aux familles et aux aînés visait notamment à mieux comprendre l’adéquation des services offerts avec leurs besoins et dévoilait aussi certaines données d’achalandage parmi les activités organisées sur le territoire.

Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
F	A	F+A			
✓			Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
		✓	Martine Hovington	Année #1-2-3	--
		✓	Martine Hovington & Amélie Fortin	Année #2	2 500 \$
		✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
		✓	Martine Hovington & Jean-François Gauthier	Année #1-2-3	--
		✓	Martine Hovington	Année #1-2-3	100 \$
✓			Martine Hovington	Année #1	500 \$
		✓	Martine Hovington & Vital Dubreuil	Année #1-2-3	500 \$



Constats	Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
				F	A	F+A			
L'accessibilité est difficile pour les personnes âgées particulièrement au Centre des loisirs Ste-Anne	Améliorer l'accessibilité aux personnes âgées	Étudier la possibilité d'ajouter un ascenseur pour accéder au 2e étage du Centre Ste-Anne			✓		Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	10 000 \$
		Rendre plus accessible le Centre des loisirs Ste-Anne à nos aînés			✓		Martine Hovington & Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	5 000 \$
La participation à la semaine de relâche intermunicipale diminue, car les parents prennent de plus en plus congé	Organiser des activités familiales pendant la semaine de relâche	Réserver des plages horaires destinées aux familles pour les quilles lors de la semaine de relâche		✓			Martine Hovington	Année #1-2-3	--
		Rendre accessible le gymnase pour la pratique d'activités sportives pendant la semaine de relâche		✓			Martine Hovington	Année #1-2-3	--
Les bénévoles œuvrant pour la Ville n'ont pas assez de reconnaissance	Reconnaître l'implication de nos bénévoles et aider au recrutement	Organiser un brunch de remerciement des bénévoles			✓		Martine Hovington, Caroline Nicole & Amélie Fortin	Année #2	2 000 \$
		Faire la promotion du bénévolat			✓		Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
		Créer un comité de bénévoles pour les activités de la Ville				✓	Martine Hovington	Année #1	--

Taux de participation

65 %

des deux groupes participent à l'événement Rythmes et papilles.

57 %

des aînés participent à la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

72 %

des aînés participent aux Plaisirs d'hiver.

Chez les familles, si on ne participe pas aux activités, c'est par

52 %

manque d'information.

48 %

manque d'intérêt.



La qualité du milieu de vie d’une ville teinte directement le niveau de bien-être de ses résidents. À ce sujet, la qualité de l’air et de l’eau potable, la préservation des ressources naturelles et une gestion des déchets respectueuse de l’environnement ont un impact non seulement sur la santé des citoyens, mais également sur la satisfaction qu’ils éprouvent dans leur ville.

Constats	Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
			F	A	F+A			
L’environnement est de plus en plus important pour nos citoyens	Faire sa part pour l’environnement	Faire pression auprès de la MRC afin d’offrir le service de compostage résidentiel			✓	Patricia Cordier	Année #1	--
		Sensibiliser les citoyens à adopter des gestes pour l’environnement			✓	Martine Hovington & Lucie Masselotte	Année #1-2-3	--
		Étudier la possibilité d’offrir une subvention pour l’achat de bac récupérateur d’eau de pluie			✓	Patricia Cordier	Année #2	1 000 \$
		Faire la promotion de stations de lave-glace auprès de commerçants de la Ville			✓	Martine Hovington & Amélie Fortin	Année #1	--
Plusieurs citoyens se plaignent des excréments d’animaux sur la piste cyclable et dans les rues de notre Ville	Inciter les propriétaires d’animaux à ramasser leurs excréments	Sensibiliser les citoyens à ramasser les excréments de leurs chiens en ajoutant des poubelles			✓	Patricia Cordier & Frédéric Drolet-Gervais	Année #1	1 500 \$
		Ajouter de l’affichage qui indique une amende si on ne ramasse pas les excréments à quelques endroits dans la Ville			✓	Frédéric Harvey & Jean-François Gauthier	Année #2	500 \$



Photo : Manon Dumas

Constats	Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
				F	A	F+A			
Lors d'événements, les gens sont moins soucieux de récupérer	Mieux gérer les déchets lors d'événements dans notre Ville	Augmenter le nombre de bacs de récupération lors d'événements				✓	Martine Hovington & Jean-François Gauthier	Année #1-2-3	--
		Ajouter des bacs à compost lors d'événements				✓	Martine Hovington	Année #1-2-3	--
		À l'aide d'affichage, sensibiliser les participants à une meilleure gestion de leurs déchets lors d'événements				✓	Martine Hovington	Année #1-2-3	100 \$

La protection de l'eau potable est la priorité la plus importante...



Photo : Béatrice Pauly

Pourquoi aime-t-on sa résidence et, par extension, son quartier ou sa ville? Quels facteurs sont les plus déterminants lorsque l’on doit choisir un milieu de vie? Plusieurs éléments entrent en ligne de compte et les questionnaires offraient aux aînés et aux familles l’opportunité de se prononcer à ce sujet.

De plus, l’accès à une variété de types d’habitation sur le territoire d’une ville permet de répondre à l’ensemble des besoins des familles et des aînés, leur offrant les moyens de demeurer dans le milieu autant qu’ils le désirent.

Constats	Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéancier	Budget
				F	A	F+A			
Les entrées de la Ville ne sont pas mises en valeur	Embellir les entrées de la Ville	Changer l’affichage aux entrées de la Ville				✓	Frédéric Harvey & Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	40 000 \$
		Faire un bel aménagement paysager aux entrées de la Ville				✓	Jean-François Gauthier & Frédéric Drolet-Gervais	Année #3	10 000 \$

55 % des familles habitent à Sainte-Anne-de-Beaupré avant tout pour la tranquillité du cadre de vie.

58 % des aînés habitent à Sainte-Anne-de-Beaupré avant tout pour la proximité des services.



Conclusion

Une Politique de la famille et des aînés constitue un véritable outil de changement et d'intervention pour un milieu. Cet instrument devient le pivot censé articuler les orientations et les actions de la MRC et de ses partenaires en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

L'élaboration de cette première Politique de la famille et des aînés de la MRC de la Côte-de-Beaupré reconnue par le ministère de la Famille, et de celles de 6 municipalités du territoire (Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps) et des plans d'action qui leur sont rattachés, a permis de raffermir la volonté de positionner les questions familiales et relatives aux aînés au cœur des préoccupations municipales et territoriales.

Il appartient maintenant à l'ensemble des partenaires de s'approprier les mesures qui ont été élaborées en faveur de ces deux publics et de les concrétiser dans l'horizon convenu. Gageons que cette démarche collective aura insufflé une vision porteuse, ambitieuse et rassembleuse pour la MRC de La Côte-de-Beaupré!

Lexique

- A : Aînés
- CJE : Carrefour jeunesse-emploi
- CJS : Coopérative jeunesse de services
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- DCDB : Développement Côte-de-Beaupré
- F : Familles
- MADA : Municipalité amie des aînés
- MRC : Municipalité régionale de Comté
- OMH : Office municipal d'habitation
- PFM : Politique familiale et aînés
- RQFA : Responsable de questions familles et aînés
- SQ : Sûreté du Québec
- ULSCN : Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale





Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré

9336, avenue Royale
Sainte-Anne-de-Beaupré (Qc) G0A 3C0
Téléphone : (418) 827-3191
Télécopieur : 418-827-8275
Courriel : loisirs@sainteannedebeaupre.com